



# PROJET DE SAUVEGARDE D'AMPHIBIENS PIERRE-PERCEE (54) – 2020/2021

## Contexte, lieu

Une mortalité élevée d'amphibiens a été remarquée au moment de la migration saisonnière de printemps au lieu-dit La Soye, sur la commune de Pierre Percée (54), en particulier de part et d'autre du carrefour entre la route de La Soye (reliant les hameaux des Colins et de La Ménéelle) et la rue de La Soye (reliant le village de Celles sur Plane (88) au lieu-dit La Soye).

*Voir carte de situation générale et plan du lieu concerné en Annexe 1.*

Bien que les voies concernées appartiennent au réseau routier secondaire (voies communales de Pierre Percée), de nombreux individus (essentiellement de Crapaud commun et de Grenouille rousse) y sont écrasés, surtout au mois de mars, lors de leur migration pré-nuptiale, lorsqu'ils descendent de la forêt en amont et au nord de la route (massif de La Soye), pour rejoindre leur lieu de reproduction, à savoir la zone humide de fond de la vallée de la Plaine (comportant étangs, fossés et prairies humides) en aval et au sud de la route.

Pour rappel, la rivière la Plaine est la limite départementale entre les Vosges et la Meurthe-et-Moselle, et la vallée de la Plaine est classée ENS (Espace Naturel Sensible) par les deux Départements.

## Projet de sauvegarde

Un projet de sauvegarde a été imaginé par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV), en accord avec la commune de Pierre-Percée, et avec l'appui d'ETC Terra, association locale d'EEDD (Education à l'Environnement et au/pour un Développement Durable) reconnue d'intérêt général, déjà partenaire de la CASDDV sur différentes actions de sensibilisation/éducation.

Il bénéficie également du soutien financier du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, dans le cadre de la convention signée avec la CASDDV pour la préservation et la valorisation de l'ENS de la vallée de La Plaine.

Ce projet de sauvegarde consiste en la mise en place d'un crapaudrome : un double dispositif de filet-barrière positionné de chaque côté de la route concernée, conduira les amphibiens dans des seaux enterrés. Des bénévoles seront mobilisés pour identifier, sexer, dénombrer et faire traverser la route aux animaux ainsi collectés.

## Détails techniques du dispositif

Le filet qui sera utilisé est en polyéthylène haute densité d'une largeur de 75 cm. Il sera maintenu tous les 2 m par des piquets crochets en acier zingué de 75 cm de long, reliés à leur sommet par un câble, permettant d'attacher la partie supérieure du filet avec des colliers de serrage plastique. *Voir fiche technique du matériel utilisé en annexe 2.*

Le filet sera déployé sur une longueur d'environ 200 m sur chaque côté de la route (environ 100 m de chaque côté du carrefour). Il sera enterré à sa base (fente à la bêche), pour un meilleur maintien et pour éviter le passage des animaux par dessous, de façon à laisser environ 50 cm de hauteur à l'extérieur, perpendiculairement au sol. Des seaux en plastique seront enterrés à affleurement du sol tous les 10 à 20 m (selon configuration du terrain). Ils seront percés au fond pour éviter qu'il ne se remplissent d'eau. Ils ne seront pas utilisés par les bénévoles pour faire passer les amphibiens collectés de l'autre côté de la route, ils resteront donc en place durant toute la durée de l'opération.

Un système particulier de collecte sera réalisé à la sortie d'une buse traversant sous la route (sorte de crapauduc involontaire !) pour pouvoir identifier et compter les individus qui utiliseraient fortuitement ce passage.

## Ramassage

Un ou plusieurs bénévoles (notamment les riverains) passeront 1 à 2 fois par jour (matin et fin d'après-midi/soirée selon leur disponibilité) pour récupérer les animaux collectés et les faire passer de l'autre côté de la route.

Les animaux contenus dans les seaux enterrés seront transférés dans le seau du ramasseur, qui les déposera de l'autre côté de la route (d'amont vers l'aval et d'aval vers l'amont). Les traversées seront faites seau enterré par seau enterré pour éviter un trop grand décalage dans le cheminement initial des animaux.

Une formation sur la biologie, l'identification des espèces et le sexage sera dispensée à toutes les personnes intervenant sur le dispositif de ramassage. Des représentants du service environnement de la CASDDV et/ou d'ETC Terra seront sur place pour accompagner les bénévoles pendant les premières séances de ramassage, ainsi qu'à chaque fois que nécessaire (absence de bénévole, formation/rappels nécessaires...).

Une liste précise des bénévoles sera établie avant l'opération et un calendrier de ramassage sera établi avec les noms des ramasseurs pour chaque jour.

La CASDDV et ETC Terra s'engagent à pallier à d'éventuelles absences de ramasseurs de dernière minute.

## Sécurité

Une autorisation relative à cette opération sur voirie communale sera demandée à la commune de Pierre-Percée et un balisage spécifique de sécurité sera installé à partir du démarrage du chantier de mise en œuvre du dispositif de crapaudrome, jusqu'à son démontage.

Les bénévoles seront équipés de gilets de sécurité routière fluorescents.

## Protocole d'hygiène envers les amphibiens

Les mesures du « Protocole d'hygiène pour limiter la dissémination de la Chytridiomycose lors d'interventions sur le terrain » (transmis par la DREAL Grand Est) seront mises en œuvre : désinfection par pulvérisation du matériel utilisé (seaux, bottes...) au Virkon®, lavage des mains des bénévoles avant et après chaque temps de ramassage.

Pour manipuler les amphibiens, les ramasseurs seront équipés de gants jetables non poudrés, qui seront jetés après chaque jour d'utilisation.

Les bénévoles seront systématiquement informés de ces mesures et de l'importance de leur application.

## Suivi statistique des espèces

Comme ce projet de sauvegarde se déroule pour la première fois sur ce secteur, un suivi qualitatif (espèces collectées) et quantitatif (nombre d'individu par espèce et par jour) sera mis en œuvre. Les bénévoles seront munis de fiches d'identification et de comptage des animaux récoltés.

*Voir modèle en annexe 3.*

Les données seront récoltées et compilées en fin d'opération et figureront dans le bilan de l'action.

## Espèces d'amphibiens potentiellement concernées

- Crapaud commun (*Bufo bufo*)
- Grenouille rousse (*Rana temporaria*)
- Grenouilles vertes (*Pelophylax* groupe)
- Triton alpestre (*Ichtyosaura alpestris*)
- Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)
- Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

## Actions préliminaires déjà réalisées

Une première sensibilisation des riverains a été réalisée en juillet 2020, par le biais d'une sortie de terrain, avec pour objectifs :

- de faire connaître les amphibiens (biologie, espèces...), leurs intérêts, la problématique générale et locale de la mortalité par écrasement lors des migrations saisonnières,
- de leur proposer le projet local de sauvegarde par crapaudrome (présentation du principe, visite du site...).

Une seconde réunion avec ces riverains a été réalisée en septembre 2020 pour présenter en détail le projet de crapaudrome : matériel, organisation, implication nécessaire...

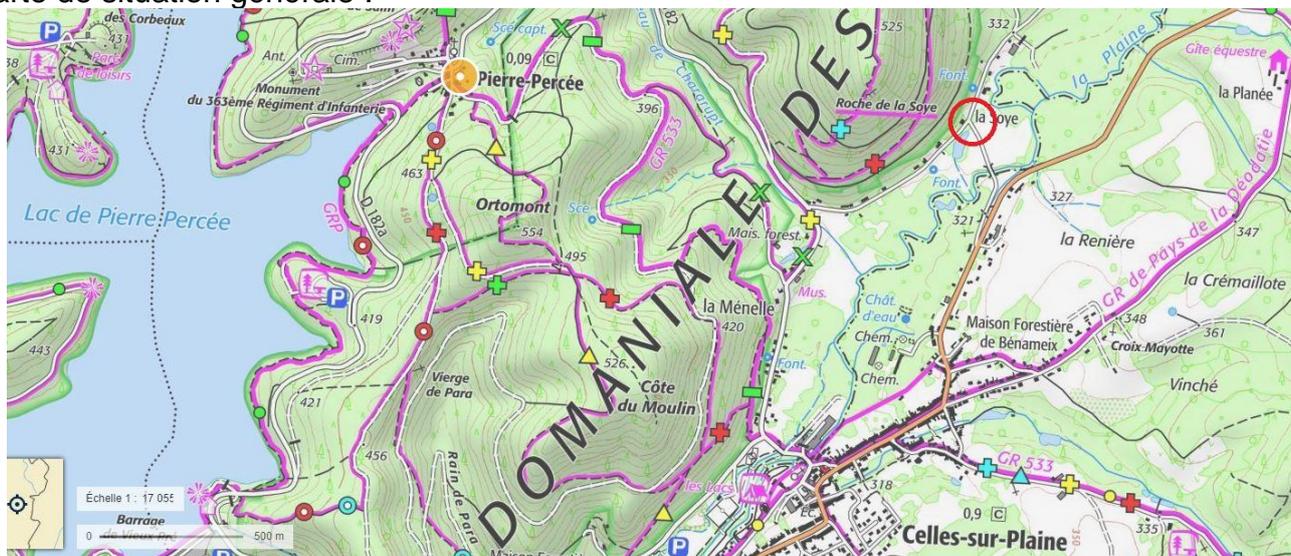
Un rappel sur la biologie des amphibiens, la reconnaissance des espèces potentielles, les distinctions mâle/femelle, ainsi qu'une présentation du document de suivi proposé (voir en annexe), ont été réalisés.

## Calendrier

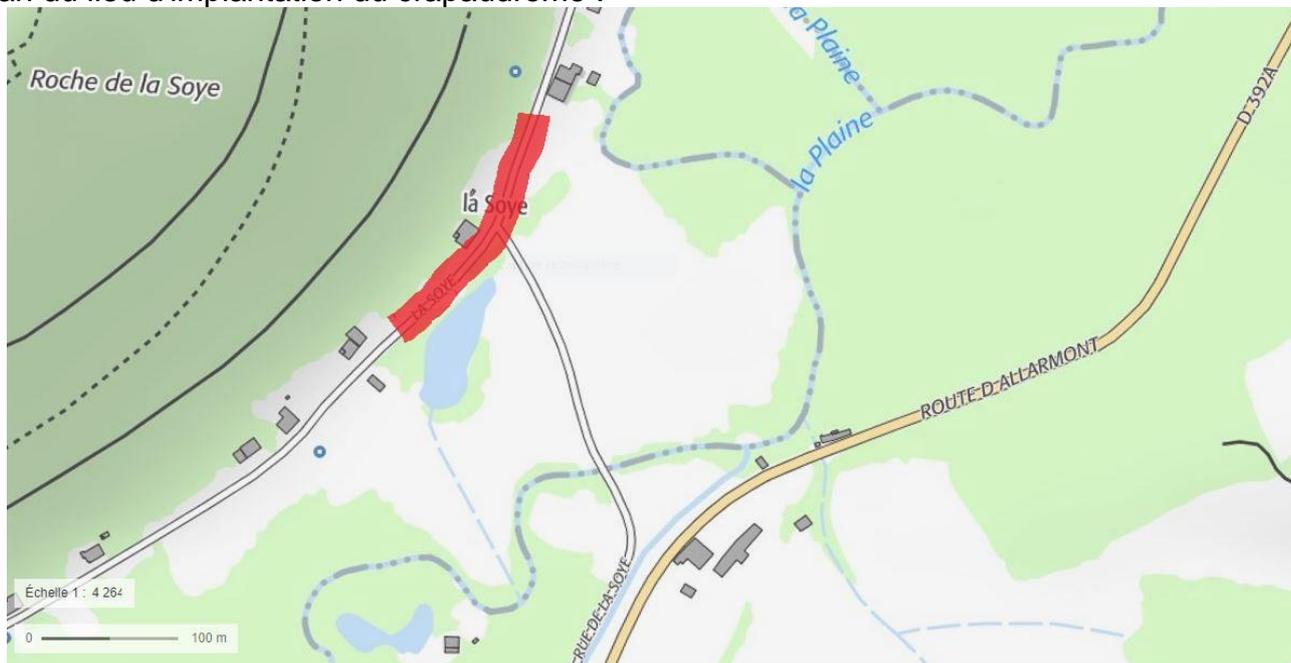
- Printemps/été 2020 : émergence du projet, recherche documentaire (techniques, expériences...), repérages terrain, premier contact avec DREAL Grand Est pour connaître la marche à suivre et les documents à fournir.
- Juillet 2020 : première sensibilisation des riverains, commande du matériel nécessaire.
- Septembre 2020 : deuxième rencontre des riverains, pour présentation détaillée du projet (espèces potentiellement concernées, matériel utilisé, fiche de suivi, engagement nécessaire...), mise en œuvre d'une liste de diffusion mail d'information.
- Octobre 2020 : dépôt des demandes d'autorisations à la DREAL Grand Est (demande de dérogation pour capture de spécimens d'espèces anilales protégées) et à la commune de Pierre-Percée (route).
- Décembre 2020 : arrêt d'un calendrier d'engagement avec inscriptions nominatives des participants.
- Fin janvier/début février : chantier participatif de mise en place du crapaudrome, rappels sur la connaissance des amphibiens (notamment sur les espèces, les dimorphismes sexuels...).
- Mi-février à mi-avril : ramassages quotidiens des amphibiens, avec remplissage des fiches de suivi quotidiennes (espèces, effectifs...).
- Printemps 2021 : synthèses des données et bilan de l'action.

## ANNEXE 1 : carte et plan

Carte de situation générale :



Plan du lieu d'implantation du crapaudrome :



## ANNEXE 2 : fiche technique matériel



**PROTECTION DES AMPHIBIENS**



**FABRICANT DE  
TSSUS TECHNIQUES**

# AMPHINET

## LA PROTECTION DES AMPHIBIENS

DIATEX prend également à cœur la protection de l'environnement ; nous proposons des filets de protection amphibiens permettant leur sauvegarde, tout en sécurisant le passage de la faune sauvage.



**Filet classique**



**Filet incliné**

**AMPHINET** est un filet tricoté monofilament polyéthylène haute densité **conçu par DIATEX**. C'est une barrière-piège qui permet de détourner le flux migratoire des batraciens des axes routiers.

- Filet en polyéthylène haute densité
- Traité anti-UV
- Oeillets boutonnières sur une lisière pour faciliter la mise en place de piquets et faire passer le fil de tension.

### AVANTAGES

- ✓ **Facilité de mise en oeuvre**
- ✓ **Imputrescible**
- ✓ **Léger**
- ✓ **Résiste aux intempéries**

REF.	COEFFICIENT		COULEUR	POIDS	CONDITIONNEMENT	ACCESSOIRES			
	OMBRAGE	ESPACEMENT				FILET SAU	BOBINE FIL	PIQUET CLASSIQUE	PIQUET INCLINE
F1132-075VE	45 %	50 %	Vert	100 g/ m <sup>2</sup>	Rouleau 0,75 x 100 ml	ANULSAN	AA-FE-2003-020000	AMPS/1500-ETEC	
F1132-100VE					Rouleau 1,00 x 100 ml				
FOM70	75 %	70 %	Noir	180 g/ m <sup>2</sup>	Rouleau 1,00 x 100 ml				

### FOURNITURES POUR 200 M DE CLÔTURE

**1**

✓ 2 rouleaux de filet F1132 ou FOM70



**2**

✓ 100 piquets acier zingué selon exposition au vent  
1 piquet tous les 2 m  
Ø : 6 mm



**3**

✓ 1 bobine fil n°3 x 200 m  
Ø : 2,6 mm



**4**

✓ 2 sachets x 100 liens anti-UV  
Pour la jonction des filets  
4,8 x 200 mm



**NOUS CONSULTER POUR TOUT DEVIS** 04.78.86.85.00  
diatex.com



**DIVISION  
AGROTExTILE**

DIATEX - Z.I. Le Marais  
18, rue des Sources - 55233 St Germain  
Tél : 04 78 86 85 80 - Fax : 04 78 51 25 28

© 2006 / 000026 - 2006/03/07

### ANNEXE 3 : fiche de suivi de terrain



#### Suivi migration amphibiens - crapaudrome de Pierre Percée (54) - printemps 2021

Date(s) :	Nom(s) :
Température :	Météo (*) :

(\*) : Dégage – partiellement nuageux – couvert – pluvieux

Sens	Crapaud commun			Grenouille rousse			Grenouille verte (sp)			Salmandre tachetée			Triton alpestré			Triton palmé			Triton non identifiés	Autre animal	
	♂	♀	?	♂	♀	?	♂	♀	?	♂	♀	?	♂	♀	?	♂	♀	?			
A1																					
A2																					
A3																					
A4																					
A5																					
A6																					
A7																					
A8																					
A9																					
A10																					
A11																					
A12																					
A13																					
A14																					
A15																					

Opération de sauvetage d'amphibiens - Pierre Percée - printemps 2021 - Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, commune de Pierre Percée, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, association ETC Terra